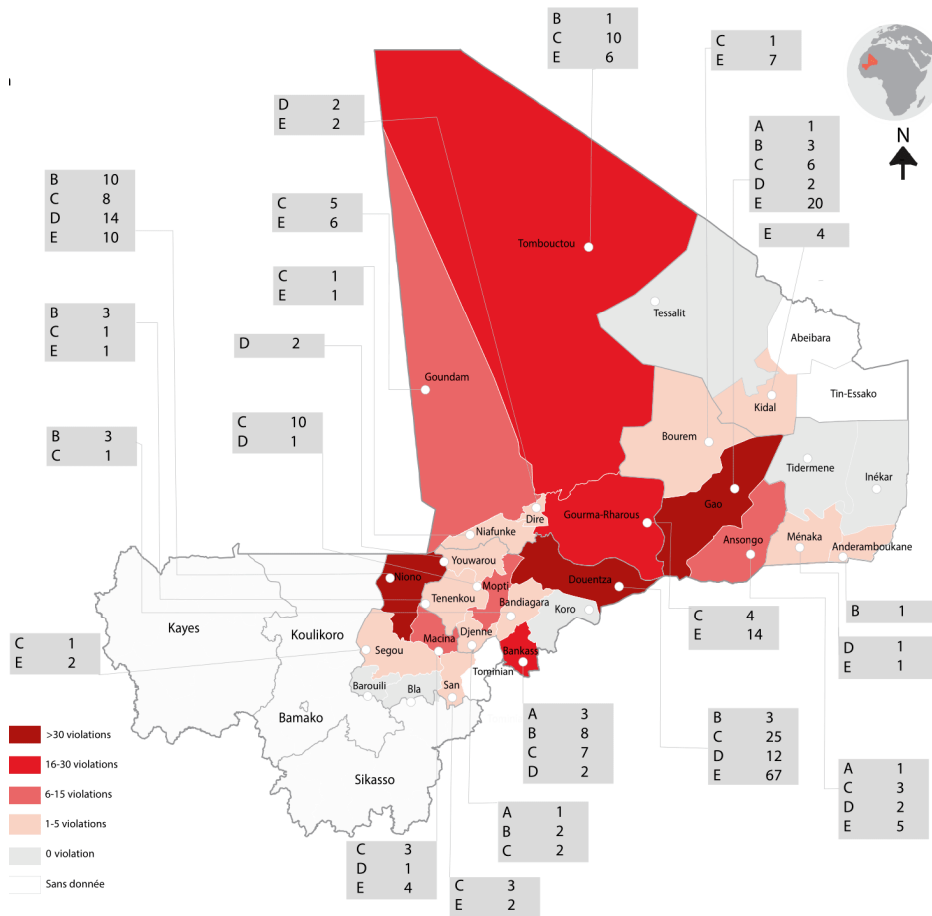


RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION MALI

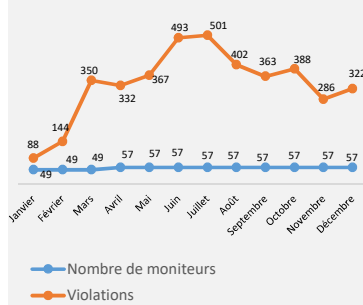
N° 12 - DECEMBRE 2020



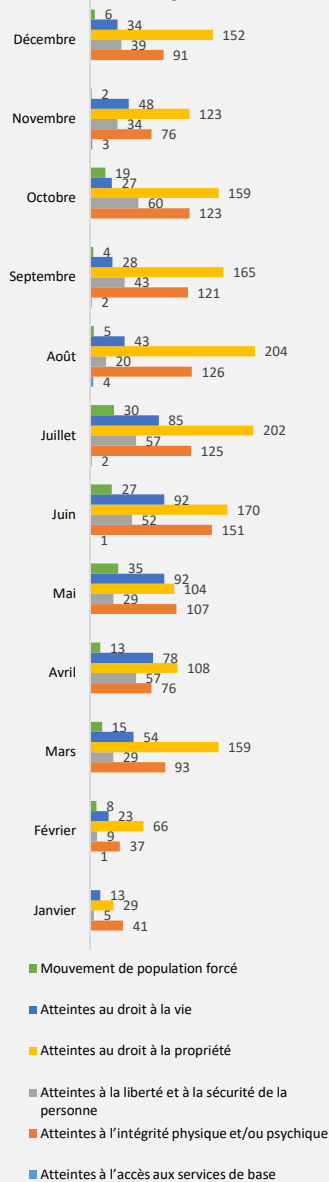
I - Aperçu de l'environnement de sécuritaire et de protection

Nombre de violations en Décembre: **322**

Nombre de violations en 2020: **4,036**



Tendances des violations par catégorie



Résumé des tendances en 2020

Sur un total de 4 036 violations enregistrées entre janvier et décembre 2020, les atteintes au droit à la propriété et les atteintes à l'intégrité physique/psychique sont les deux catégories les plus élevées chaque mois sans exception. Au deuxième trimestre de 2020, les atteintes au droit à la vie ont nettement augmenté. Le nombre de mouvements forcés de population est directement lié au nombre d'atteintes au droit à la vie. Au mois de juillet, le système de monitoring de protection a noté un pic, avec 501 violations enregistrées. Les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne ont augmenté pendant la période électorale du mois d'avril à Mopti et Tombouctou, et ont majoritairement été encore plus fréquemment rapportées à Mopti et Ségou en juin et juillet. La saison des pluies et des initiatives de réconciliation entre Dogon et Peulh au plateau Dogon dans la région de Mopti ont entraîné une réduction des violations pendant le mois d'août et de septembre, malgré un nombre d'atteintes au droit à la propriété et d'atteintes au droit à l'intégrité physique/psychique qui sont restées élevées. Suite à cette accalmie, les attaques de villages dans le centre du pays ont encore augmenté. Les rapports d'enlèvements (atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne) ont connu un pic au mois d'octobre où ce type de violation est devenu une stratégie principale dans le conflit intra-communautaire dans le cercle de Niono.

Tensions dues à la nomination du CNSP dans le processus de transition : Le Colonel Malick Diaw, premier vice-président du Conseil National pour le Salut du Peuple (CNSP) qui a pris le pouvoir au Mali le 18 août dernier, a été élu président du Conseil National de la Transition (CNT). Il était le seul candidat en lice, alors que sept bulletins ont été considérés nuls. Le dernier organe de la Transition va jouer le rôle d'Assemblée nationale pendant cette période qui doit aboutir à réformer le système électoral, organiser des élections, élaborer une nouvelle Constitution et rendre le pouvoir sous 18 mois à des civils élus. Le CNT compte 121 sièges et regroupe notamment des représentants des partis politiques, de la société civile, des syndicats et des militaires. Le porte-parole du M5-RFP a dénoncé la 'militarisation de la transition'. L'élection de Malick Diaw semble néanmoins diviser le M5-RFP dont certains membres siègent au CNT et d'autres ont refusé de participer.

Ouverture d'une enquête pour « atteinte à la sûreté de l'Etat » : La justice malienne a annoncé le 28 décembre, l'ouverture d'une enquête pour « atteinte à la sûreté de l'Etat », confirmant qu'elle soupçonne l'implication de personnalités récemment interpellées dans un projet de déstabilisation des institutions. Une demi-douzaine de personnalités ont été interpellées par la Direction générale de la sécurité d'Etat y inclus le secrétaire général de la présidence, Sekou Traoré et le chroniqueur radio et militant contestataire 'Ras Bath', depuis le 21 décembre. Le M5-RFP a condamné dans un communiqué ces arrestations extrajudiciaires qui se feraient en dehors de toute procédure et délais légaux.

Situation de Farabougou reste imprévisible avec le blocus maintenu et une continuation des confrontations violentes entre les groupes armés non étatiques : La situation alimentaire de la population civile devient de plus en plus précaire. Cela est un résultat direct du blocus imposé depuis octobre. Ce mois-ci, les civils à Farabougou ont été ciblés lors de plusieurs attaques ; notamment des agriculteurs qui ont été attaqués dans leurs champs à Sikasso Koura, 20 km de Farabougou. Les dozo ont riposté contre les groupes radicaux. Trois agriculteurs ont été tués et deux dozo blessés. Le 16 décembre, des présumés radicaux ont tiré sur un groupe de femmes travaillant dans les champs près de Ngouma Coura. Une femme a été tuée et les champs ont été brûlés. Ces deux incidents ont déclenché de multiples mouvements de population dans les communes de Sokolo et Dogofry, rapportés par le mécanisme RRM. Les chasseurs ont établi des barrages routiers pour empêcher de faire passer les véhicules forains dans la zone. Il a été rapporté qu'ils ont aussi confisqué des marchandises. Le pont de Farabougou a de nouveau été dynamité. Dans l'explosion deux civils ont été tués et un autre a été blessé. Entretemps, les efforts de médiation mené par le Haut Conseil Islamique ont continué. Trois rencontres avaient été organisées avec les groupes radicaux dans des zones reculées, en brousse. Les sujets abordés lors des négociations sont multiples : le désarmement des groupes dans la zone, la levée des barrages des chasseurs, le respect de la volonté de chacun dans l'application de la charia et le blocus du village.

Mouvement de population : Le Cluster Protection a enregistré ce mois-ci 23 mouvements de population rapporté par 11 rapports flash. Il s'agit de 15 déplacements déclenchés par des attaques de village ou des opérations militaires. Huit déplacements étaient préventifs. 22 déplacements étaient internes et un transfrontalier. Le cercle d'Ansongo a particulièrement été touché ce mois-ci. Des intimidations et agressions physiques par des personnes armées non identifiées, probablement des éléments de l'EIGS, ont entraîné le déplacement de la population de six villages ou sites, y inclus trois sites de PDI dans la commune de Bara et Ansongo. Les déplacements en provenance d'Ansongo indiquent une dégradation drastique dans la zone. Une vague de déplacements a été enregistrée à Douentza. Environ 3 000 personnes de 12 villages dans la commune de Hombori se sont déplacées suite aux attaques des personnes armées non identifiées et des combats entre des groupes armés non étatiques opérant dans la zone. Le mouvement transfrontalier s'est effectué entre le 7 et le 20 décembre. 55 ménages burkinabè et 128 ménages PDI en provenance des communes N'Tillit et Téssit et des cercles d'Ansongo et Gao se sont installés dans la commune de Gouzéréye, cercle de Gao.

Continuation des ‘enlèvements stratégiques’ (personnalités clés) par l’auto-défense dogon au centre du pays : Les enlèvements stratégiques des personnalités clés, comme les imams, les personnalités influentes qui semblent être en opposition avec Dan Na Ambassagou (DNA), ont continué aussi ce mois-ci. L’imam du village de Mory a été enlevé par DNA le 3 décembre. Entre le 2 et le 5 décembre, 19 personnes ont également été enlevées dans la commune de Bamba. Il s’agissait surtout des hommes âgés dogon. Le 5 décembre, huit personnes dont un imam et son fils ont été libérés. Un autre enlèvement d’un homme dogon accusé d’être impliqué dans des négociations avec des militants peuls a également été rapporté le 24 décembre.

Le chef DNA demande aux autorités le soutien pour protéger le pays dogon et évoque un ‘ultimatum’ : Le chef de Dan Na Ambassagou, Youssouf Toloba, s’est adressé au Président de la transition dans une vidéo, demandant aux autorités de renforcer la présence de l’armée dans le pays dogon. Il a accusé l’armée malienne d’avoir déserté surtout le cercle de Bankass après l’attaque du camp de Sokoura par AQMI au mois d’octobre. Toloba a lancé un ultimatum et a déclaré que si les militaires ne reviennent pas d’ici la fin de décembre, Toloba rejoindrait les rangs des « jihadistes » ou la Coalition des Mouvements de l’Azawad.

Continuation des attaques des véhicules publics au centre : Aussi ce mois-ci, une attaque des personnes armées non identifiées sur un véhicule public a eu lieu dans le cercle de Bandiagara. Les quatre passagers ont été tués. Pour rappel, les deux derniers mois, plusieurs attaques sur des bus de transport public ont eu lieu dans le centre du pays, surtout à Bandiagara, avec de nombreuses personnes tuées et blessées.

Aggravation de la situation sécuritaire et de protection à Ansongo : Plusieurs incidents sérieux ont été rapportés du cercle d’Ansongo. Des nombreux villages et sites PDI dans les communes de Outtagoua, Talataye, Ntillit, Bara et Ansongo ont été attaqués par des présumés éléments EIGS au cours du mois de décembre. Des éléments présumés EIGS ont également pris d’assaut le village de Tin-Hama pour recruter des jeunes au début du mois. Plusieurs incidents d’enlèvements de filles et de femmes ont été rapportés lors des attaques, comme au campement d’Inalabade, où trois jeunes filles ont été enlevées le 18 décembre, dans le village de Titabaka, où deux filles ont été enlevées et lors d’une interception de véhicules sur l’axe Ansongo-Labbezanga où des femmes auraient été enlevées le 14 décembre.

Premier bilan positif de l’opération ‘Ménaka sans armes’ : L’opération ‘Ménaka sans armes’ est menée conjointement par l’armée malienne et les groupes armés signataires de l’accord de paix en collaboration avec MINUSMA et la force Barkhane. Elle représente l’application d’un pan essentiel des accords de paix de 2015 qui n’a jamais réellement mis en œuvre. Cette opération a pour but de réduire les attaques des groupes radicaux mais aussi les actes de banditisme qui sont fréquents dans la zone. L’intérieur de la ville de Ménaka est patrouillé par des FAMA et MINUSMA. A l’extérieur, c’est la Plateforme qui sécurise les alentours de la ville en tenant une dizaine des check-points. Selon les observateurs et un représentant de la société civile locale, l’opération a un impact positif et aurait amené une paix relative.

Analyse sur la situation de Farabougou

Alors que la situation humanitaire de la population civile s’aggrave, des résultats concrets et la cessation des hostilités n’ont pas encore abouti, malgré des efforts continus par le Haut Conseil Islamique. La présence des militaires à Farabougou reste controversée, notamment leur implication dans la livraison de l’aide humanitaire, plus encore avec la persistance de cette impasse. Les demandes de la communauté humanitaire devraient rester l’établissement d’un corridor humanitaire d’assistance et un respect des principes humanitaires, surtout la distinction des acteurs militaires et humanitaires.

Analyse sur l’ultimatum du leader de Dan Na Ambassagou

→ Le message de Toloba mais aussi les enlèvements des personnalités clés indiquent un affaiblissement de DNA. La menace de Toloba de rejoindre les djihadistes ou la CMA est considérée comme une provocation qui démontre le désespoir de Toloba de recevoir du soutien militaire.

→ Le groupe d’auto-défense a longtemps été soutenu par les autorités maliennes, au point de jouer un rôle de supplétif de l’armée. Depuis l’installation du Gouvernement de Transition, le soutien gouvernemental à Dan Na Ambassagou semble avoir diminué. Un élément important est que le ministre de la Sécurité, le colonel Modibo Koné, l’un des vice-présidents de la junte qui a mené le Coup d’État du 18 août dernier, est même un ennemi personnel de Youssouf Toloba.

→ Dan Na Ambassagou a subi une série de revers militaires lors des affrontements avec des groupes radicaux. C’est probablement une conséquence directe du soutien limité du gouvernement malien.

→ Le conflit au sein de la communauté dogon et les affrontements avec les autres milices d’auto-défenses dogon a affaibli Dan Na Ambassagou, comme la concurrence avec Dan Na Antime, un mouvement dozo considéré plus ‘traditionnel’ et moins ‘radical’ qui évite les interventions dans la vie politico-sécuritaire malienne. En outre, Dan Na Ambassagou aurait été touché par une série des défections récentes des dogon qui soutiennent les accords de paix locaux conclus entre chasseurs et groupes armés dans le centre du pays en particulier dans le cercle de Koro, mais aussi à Douentza et Bankass.

Analyse sur l’opération Ménaka sans armes

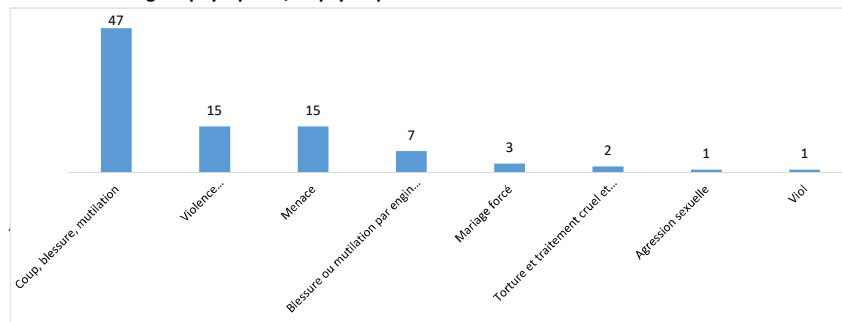
L’opération peut être considérée comme un début d’entente entre les groupes signataires et leur cohabitation avec les FAMA. L’armée malienne est censée gagner en légitimité avec cette opération et les dirigeants du Mouvement pour le Salut de l’Azawad et du Gatia essaient de faire valoir leur poids auprès des autorités de transition et se renforcer sur la scène politique locale.

II - Tendances par incident

Typologies de violations (documentées)	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Atteintes au droit à la propriété	29	66	159	108	104	170	202	204	165	159	123	152
Atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique	41	37	93	76	107	151	125	126	121	123	76	91
Atteintes au droit à la vie	13	23	54	78	92	92	85	43	28	27	48	34
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	5	9	29	57	29	52	57	20	43	60	34	39
Mouvement de population forcé	0	8	15	13	35	27	30	5	4	19	2	6
Atteintes à l'accès aux services de base	0	1	0	0	0	1	2	4	2	0	3	0
Total	88	144	350	332	367	493	501	402	363	388	286	322

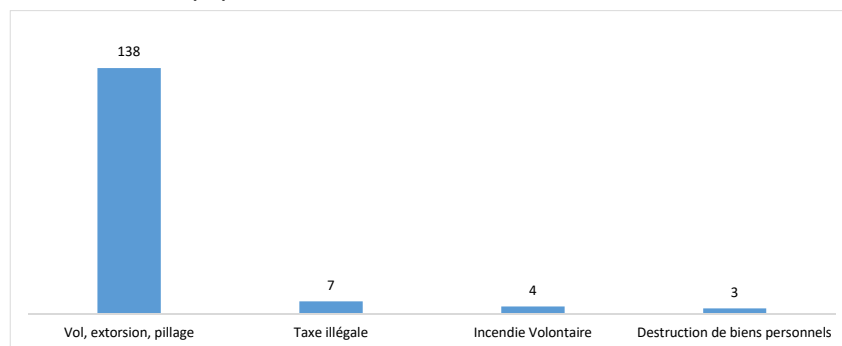
Au mois de décembre, le système de monitoring de protection a enregistré 322 violations sur le territoire du Mali. Le nombre de violations a augmenté par rapport au mois dernier. Les tendances sont restées les mêmes avec les atteintes au droit à la propriété et les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique étant les catégories les plus fréquentes. Les atteintes au droit à la vie ont diminué alors que les atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne sont restées au même niveau qu'au mois de novembre. Le système de monitoring de protection a également observé sept attaques de villages qui ont déclenchés plusieurs mouvements forcés de population.

Atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique



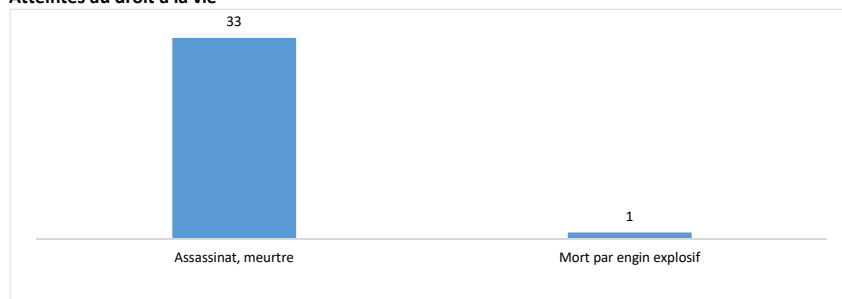
91 violations ont été enregistré sous la catégorie des atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, soit 28% de toutes les violations documentées ce mois. La majorité des atteintes a eu lieu dans la région de Mopti (51%) suivi par Tombouctou (22%). Les coups, blessures et mutilations restent le type de violation le plus fréquent. La violence psychologique/émotionnelle a été plus rapporté ce mois-ci, majoritairement à Mopti. La blessure de sept individus à Ségou et Mopti a également été rapporté.

Atteintes au droit à la propriété



Les atteintes au droit à la propriété restent la catégorie la plus élevée, avec 152 violations enregistrées (47%). Le plus grand nombre de violations a été enregistré à Mopti (45%) et Gao (21%). Les vols, extorsions, pillages restent avec 91% le type de violation le plus fréquent. Ces violations sont attribuées surtout aux personnes armés non identifiées; aux groupes armés non étatiques et aux individus armés criminels qui n'ont pas une affiliation politique. Les incendies volontaires restent néanmoins limités par rapport au premier semestre du 2020.

Atteintes au droit à la vie



Les atteintes au droit à la vie ont légèrement diminué malgré une augmentation des attaques de villages rapportée ce mois-ci. 56% des atteintes au droit à la vie ont eu lieu à Mopti, majoritairement à Bankass. Ségou est la deuxième région avec 30% des atteintes au droit à la vie enregistrées. Elles ont exclusivement eu lieu dans le cercle de Niono. Les hommes sont majoritairement touchés par les atteintes au droit à la vie (82%).

Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne



Les atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne sont restées au même niveau qu'au mois dernier. Les enlèvements sont le type le plus fréquemment rapporté surtout dans les cercles de Douentza (Mopti) et Niono (Ségou). Toutes les 39 victimes des atteintes au droit à la liberté et à la sécurité de la personne enregistrées ont été des hommes, à l'exception d'une femme.

III - Tendances par région

	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	Total	%
Gao	16	60	63	48	47	91	119	109	84	89	59	51	836	21%
Kidal	1	3	3	1	0	0	1	0	3	5	0	4	21	1%
Ménaka	6	1	11	17	8	23	15	29	16	9	2	3	140	3%
Mopti	54	53	181	145	175	243	177	59	58	82	45	154	1.426	35%
Ségou	0	17	72	72	107	106	128	125	110	118	107	58	1.020	25%
Tombouctou	11	10	20	49	30	30	61	80	92	85	73	52	593	15%
Total	88	144	350	332	367	493	501	402	363	388	286	322	4.036	100%

Pour la première fois en cinq mois, Mopti enregistre de nouveau le plus grand nombre de violations de toutes les régions couvertes par le système de monitoring de protection au mois de décembre, soit 48%, suivi par Ségou (18%) et Gao (16%). Les trois régions représentent également la majorité des violations enregistrées sur toute l'année 2020.

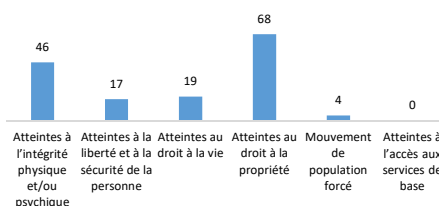
Région de Mopti

Avec 154 violations enregistrées dans la région de Mopti, le nombre de violations a drastiquement augmenté par rapport au mois dernier. À l'exception du mois de mars, le plus grand nombre d'atteintes au droit à la propriété a été enregistré ce mois-ci.

- Les violations enregistrées ont plus que triplé depuis le mois dernier.
- Les atteintes à l'intégrité physique/psychique ont nettement augmenté, sinon les atteintes au droit à la vie ont réduit par rapport au mois dernier.
- La majorité des violations a eu lieu dans le cercle de Douentza (69%).

- ➔ Atteintes à l'intégrité physique/psychique
- ➔ Atteintes à la liberté et à la sécurité
- ➘ Atteintes au droit à la vie
- ➔ Atteintes au droit à la propriété
- ➔ Mouvement de population forcé
- ➘ Atteintes à l'accès aux services de base

- 6 attaques de villages ont été rapporté (majoritairement dans le cercle de Bandiagara).
- 12 mouvements de population ont été rapporté (commune de Hombori).



[Analyse] Les affrontements inter-communautaires et des attaques par des personnes armées non identifiées dans le cercle de Douentza ont été accompagnés de vols/extorsions/pillages, de coups/blessures/mutilation et d'enlèvements. Ces violations ont entraîné une vague de déplacements de 12 villages dans la commune de Hombori dans la commune de Hombori.

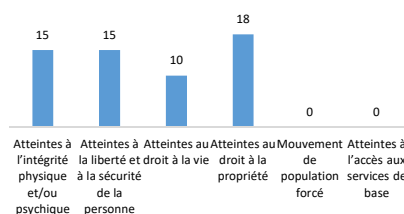
Région de Ségou

58 violations ont été enregistrées dans la région de Ségou. Cela représente une réduction de 46% par rapport au mois dernier.

- Toutes les catégories de violations ont diminué à l'exception des atteintes au droit à la vie qui ont vu une légère augmentation.
- La plus grande partie des violations a été enregistrée dans le cercle de Niono (72%).
- Les atteintes au droit à la propriété reste la catégorie des violations la plus fréquente.

- ➘ Atteintes à l'intégrité physique/psychique
- ➘ Atteintes à la liberté et à la sécurité
- ➔ Atteintes au droit à la vie
- ➘ Atteintes au droit à la propriété
- ➘ Mouvement de population forcé
- = Atteintes à l'accès aux services de base

- Un mouvement de population a été enregistré dans le cercle de Ségou. Il a été déclenché par une menace d'attaque de village.



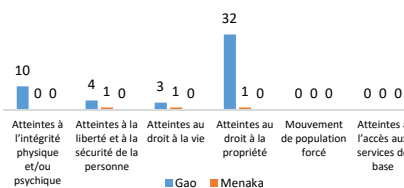
[Analyse] Malgré la réduction des violations enregistrées ce mois-ci, le taux des violations enregistré dans le cercle de Niono reste élevé. La majorité des 42 violations enregistrées dans le cercle Niono a été rapporté dans la commune de Dogofry où le conflit inter-communautaire autour de Farabougou continue de s'accroître.

Régions de Gao, Ménaka et Kidal

Les violations enregistrées à Gao, Ménaka et Kidal sont restées au même niveau qu'au mois dernier. Un total de 58 violations a été enregistré dans les trois régions.

- Gao enregistre encore un nombre élevé d'atteintes au droit à la propriété, surtout dans le cercle de Gao (63%), suivi par Bourem et Ansongo. Il s'agit majoritairement des vols, extorsions et pillages.
- Les atteintes à l'intégrité physique/psychique et les atteintes au droit à la propriété restent les deux catégories les plus élevées.
- = Atteintes à l'intégrité physique/psychique
- ➘ Atteintes à la liberté et à la sécurité
- = Atteintes au droit à la vie
- ➘ Atteintes au droit à la propriété
- = Mouvement de population forcé
- = Atteintes à l'accès aux services de base

- 1 attaque de village a été rapporté dans le cercle d'Ansongo
- 5 mouvements de population au cercle d'Ansongo et Gao ont été rapporté. Quatre ont eu lieu suite aux menaces d'attaques de village.



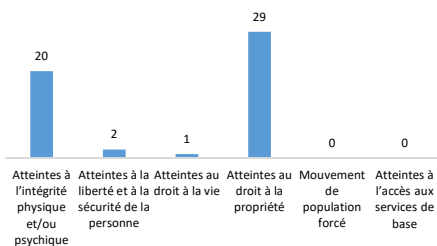
[Analyse] La région de Gao est marquée par une détérioration de la situation de protection rapporté ce mois-ci. Dans la région de Ménaka, malgré un faible taux d'incidents enregistré, la région reste précaire avec l'insécurité la plus souvent liée aux groupes armés non identifiés. Aussi à Kidal, qui n'enregistre aucune violation ce mois-ci, ceci s'explique davantage par des difficultés de documentation que l'absence de violations.

Région de Tombouctou

Avec 52 violations enregistrées à Tombouctou, la région a vu encore une réduction par rapport au mois dernier. Les cercles les plus touchés sont Gourma-Rharous et Tombouctou.

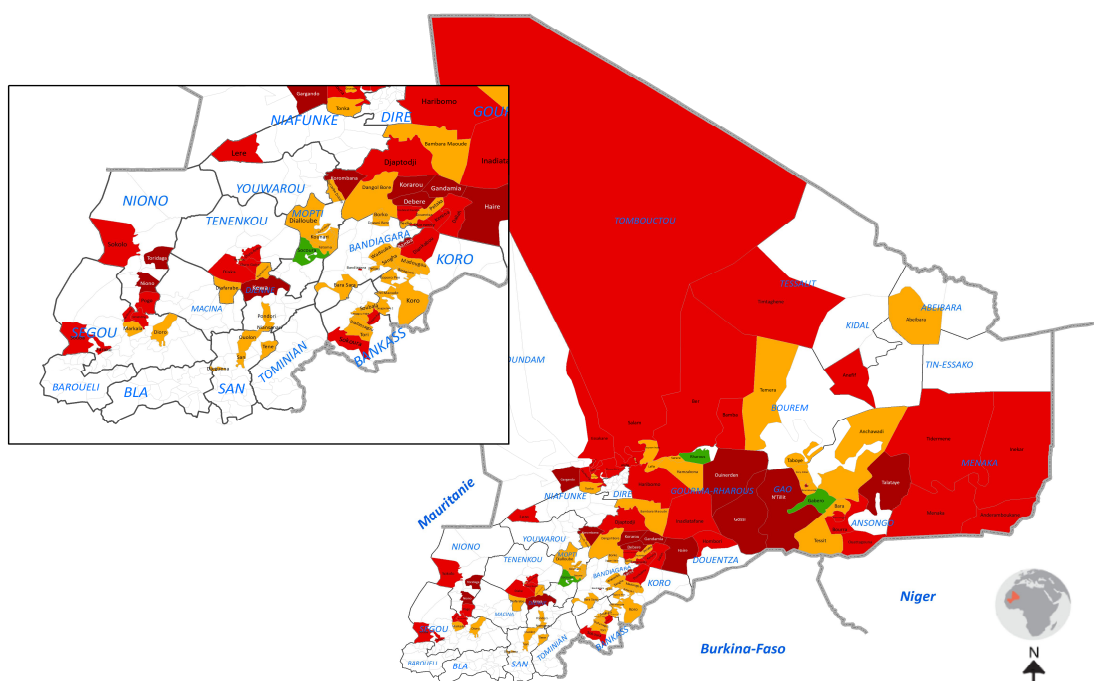
- La région de Tombouctou a vu une réduction constante des violations enregistrées depuis septembre qui marque le pic des violations enregistrées à Tombouctou (92) au cours de l'année 2020.
- 35% des violations enregistrées dans la région ont eu lieu dans le cercle de Gourma-Rharous.
- Les atteintes au droit à la propriété et les atteintes à l'intégrité physique/psychique restent les catégories de violations les plus élevées.

- Atteintes à l'intégrité physique/psychique
- Atteintes à la liberté et à la sécurité
- Atteintes au droit à la vie
- Atteintes au droit à la propriété
- Mouvement de population forcé
- Atteintes à l'accès aux services de base



[Analyse] La grande majorité des violations enregistrées a eu lieu sur les axes routiers. La plus grande partie des atteintes au droit à la propriété (vols/extorsions/pillages) ont eu lieu sur les axes Dire-Goundam-Tombouctou et Tombouctou-Bambara-Maoudé-Mopti, qui continuent de présenter des risques importants pour les usagers civils, notamment les voyageurs, commerçants et transporteurs.

IV - Indice de risque



Légende des niveaux de l'indice des risques de protection		
4	>= 20 Points	La situation de protection dans cette zone est jugée « critique ». Les risques de protection sont extrêmement élevés et graves (notamment en termes de violations graves, du niveau de violence et du déplacement forcé de population). Les capacités d'autoprotection et de réduction des risques (mécanismes communautaires, services étatiques, services et acteurs humanitaires) sont inexistantes, trop faibles ou inefficaces. Cette situation demande une attention particulière du Cluster Protection et des acteurs pertinents, notamment en termes de réponse, de plaidoyer et de mobilisation de ressources.
3	15- 19 Points	La situation de protection dans cette zone est jugée « sérieuse ». Les risques de protection sont très élevés (violations graves, niveau de violence et déplacement forcé de population). Les capacités d'autoprotection et de réduction des risques sont insuffisantes.
2	6 - 14 Points	La situation de protection dans cette zone est jugée « modérée ». Les risques de protection sont élevés et les capacités d'autoprotection et de réduction de ces risques peuvent être renforcés. Un suivi doit être effectué afin de répondre aux besoins immédiats des populations pour renforcer les mécanismes existants et réduire les facteurs potentiellement aggravants.
1	<= 5 Points	La situation de protection dans cette zone est jugée « stable ». Les risques de protection existants sont réduits grâce aux capacités d'auto-protection des communautés ou à la présence de services et structures communautaires et acteurs de protection qui assurent la prise en charge des victimes.

La sévérité de protection mesurée par l'indice de risque est basée sur la perception de l'environnement de protection, collectée via des informateurs clés dans 180 communes sur une base mensuelle. L'indice n'est pas établi uniquement sur les incidents de protection rapportés au cours du mois, mais se compose de 15 questions qui considèrent aussi les différentes menaces présentes, les services de protection disponibles, la vulnérabilité et les capacités de la population civile à s'auto-protéger et prévenir les risques de protection, dans chaque commune. L'indice de risque de protection permet d'évaluer le développement de la situation de protection au fil du temps et dégager des tendances géographiques de sévérité de protection.

Au mois de décembre, la situation est jugée « stable » dans seulement trois communes (Socoura, Rharous et Gabero) dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao. Elles sont surtout entourées des zones où la sévérité de protection est jugée « modérée ».

La situation est considérée « modérée » pour des clusters de communes dans le cercle de San à Ségou, dans la zone exondée de Mopti, dans le cercle de Ghourma-Rharous et le cercle de Gao.

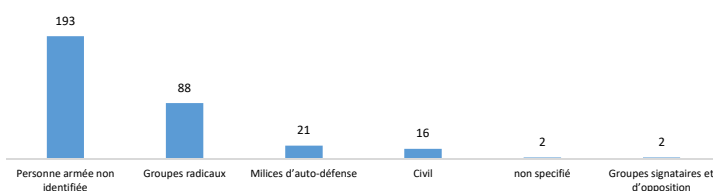
Dans toutes les régions, la situation est jugée « sérieuse » pour la plus grande partie des communes et dans une vaste zone dans les cercles de Tenenkou, Douentza, Ghourma Rharous, Tombouctou, Ansongo et toute la région de Ménaka.

Dans un certain nombre de communes, la situation est jugée « critique ». Ces communes sont dispersées dans différentes régions, notamment dans les cercles de Niono, Djenne, et dans une grande partie des cercles de Douentza, Youwarou, Goundam, Ghourma-Rharous, Gao et Ansongo.

L'analyse montre qu'il s'agit largement de zones qui ont vu une intensification du conflit dans les derniers mois, comme dans le cercle de Niono, marqué par une escalade du conflit dans les communes de Dogofry et Sokolo et dans la région de Mopti où les violations enregistrées ont plus que triplé depuis le mois dernier. Aussi dans le cercle d'Ansongo, l'indice de risque confirme l'aggravation de la situation sécuritaire et de protection rapportée dans la zone ce mois-ci.

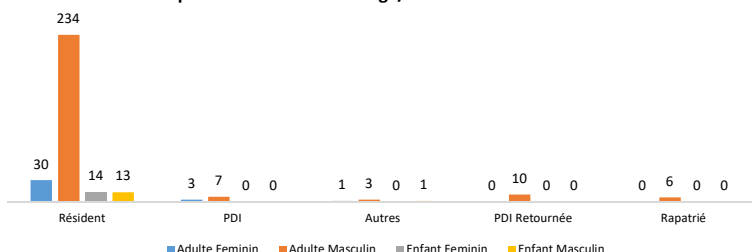
V - Auteurs, victimes et lieux de violations

Présumés auteurs des violations



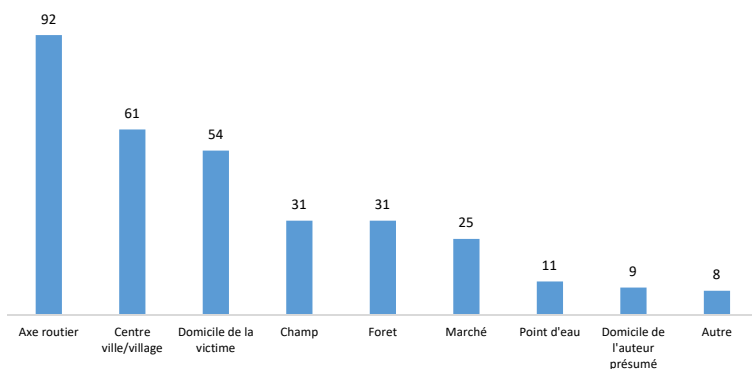
La grande partie des violations (60%) sont attribuées aux personnes armées non identifiées. L'implication des groupes radicaux a plus que triplé ce mois-ci. Il s'agit surtout des atteintes à l'intégrité physique/psychique (18%) et des atteintes au droit à la propriété (15%). Les violations attribuées aux civils ont nettement diminué par rapport au mois dernier. Il est à noter que les violations perpétrées par les groupes armés non-étatiques ainsi que les forces de défense et de sécurité du Mali seraient sous-déclarées par peur de représailles.

Victimes de violations par statut et tranche d'âge/sexe



90% des victimes sont des résidents. Les hommes sont principalement touchés par les violations (81%) suivi par les femmes (11%). Ce mois-ci, 14 filles et 14 garçons ont été touchés par des violations. Les violations ciblant les filles concernent majoritairement les atteintes à l'intégrité, surtout la violence physique, les coups/blessures/mutilations et la violence psychologique.

Lieux des violations



Les violations commises sur les axes routiers sont devenues encore plus fréquentes. Une augmentation de 12% a été observée par rapport au mois dernier.

Le village/centre village et le domicile de la victime restent les autres lieux de violations les plus fréquents ce mois-ci.

VI - Recommandations

Acteurs concernés	Actions recommandées	Zones d'intervention	Suivi du Cluster
Gouvernement du Mali	Le Gouvernement doit enquêter de manière approfondie sur les allégations de violations et abus de droit de l'homme commis par les forces de défense et de sécurité sur la population, qui ont continué à être documentées pendant le mois de juin, et en aout, dans la deuxième note trimestrielle sur les tendances des violations et abus de droit de l'homme au Mali, par la Division de droit de l'homme et de la protection de la MINUSMA.	National	Note de plaidoyer adressée à l'EHP pour un engagement en vertu du respect des droits de l'homme. Adoption de la Stratégie de Protection de l'EHP avec un objectif stratégique sur le plaidoyer axes sur les droits.
Gouvernement du Mali	La poursuite des actions de recherche et de sanction contre les présumés auteurs de violations de droits humains doit se faire pour mettre fin au climat d'impunité. Celui-ci a de nombreuses répercussions, dont le manque de confiance des populations envers les institutions de l'Etat, la non-dénonciation des incidents par les victimes faute d'impact et l'impression donnée aux auteurs que leurs actes n'ont pas de conséquence.	National	
Gouvernement du Mali	Il est important d'introduire des politiques et mécanismes appropriés pour régler pacifiquement et équitablement la question de l'accès et de la distribution des terres dans les zones rurales, qui constitue une cause profonde du conflit existant dans le centre et le nord du Mali.	National	Lancement du GT-LTPRN pour améliorer l'analyse et la coordination sur ces thématiques. Production d'une note d'analyse sur les mécanismes communautaires comme outil de protection.
Gouvernement du Mali	Des actions doivent être poursuivies afin d'encourager et favoriser le redéploiement des autorités étatiques dans les zones où elles sont absentes.	Zones touchées par le conflit	
Gouvernement du Mali	Pour mettre fin à la pratique de l'esclavagisme, le Gouvernement doit prendre des mesures réelles pour criminaliser le système d'esclavage et poursuivre les auteurs et complices de la discrimination et violence systématique.	National	
Gouvernement du Mali	La mise en œuvre de l'accord de paix au Mali demeure incomplète et laborieuse cinq ans après sa signature. La rivalité et les affrontements violents entre les groupes armés signataires de l'accord de paix est une manifestation de la crise au sein de la coalition. Les parties signataires doivent accélérer les efforts pour instaurer les réformes de fond prévues par l'accord de 2015.	National	
Gouvernement du Mali	La tendance observée des attaques sur les véhicules publics dans le centre et au sud du pays depuis le dernier trimestre de l'année a entraîné des nombreuses personnes tuées et blessées. Une meilleure sécurisation des routes/axes routiers au centre est nécessaire pour réduire ces attaques indiscriminées sur des véhicules publics.	Centre du pays	
Gouvernement du Mali	Le processus de DDR (désarmement, démobilisation et réintégration) doit être priorisé pour combattre la prolifération des armes légères et de guerre.	National	
Toutes les parties au conflit	Toutes les parties au conflit ont l'obligation de protéger la population civile. Les parties aux conflits doivent distinguer en tout temps les 'objectifs militaires' des personnes ou biens à caractère civil. L'utilisation de civils comme boucliers humains est interdite.	National	Programmes de l'organisation Geneva Call qui oeuvrent dans ce sens.
FDS et MINUSMA	Des mesures de désescalade et le renforcement des mécanismes de protection des civils (notamment le système d'alerte précoce) dans les cercles de Koro, Bandiagara et Bankass sont nécessaires pour freiner les attaques qui sont devenues plus fréquentes, répétitives et violentes depuis le mois de mai et ont juste légèrement diminué pendant la saison des pluies.	Cercles de Koro, Bandiagara, Bankass	Coordination et partage d'information avec la section PoC MINUSMA.
Acteurs humanitaires	Il est nécessaire de multiplier les activités de protection à base communautaire en vue de mitiger les menaces auxquelles sont exposées les civils (plan de protection communautaire, dialogue et sensibilisation).	Cercles de Koro, Bandiagara, Bankass, Douentza	Note sur les mécanismes communautaires de protection comme outil de protection.
Acteurs humanitaires	L'analyse des membres du Cluster pour mieux comprendre les mécanismes de l'esclavagisme, les facteurs qui potentiellement contribuent à ce phénomène et aussi le rôle que le Cluster pourrait et devrait jouer pour aborder le problème d'esclavagisme au Mali.	National	
GT-Cohésion Sociale de Mopti	Il convient d'explorer la possibilité de renforcer les activités de médiation et de cohésion sociale dans le cadre des conflits inter- et intra-communautaires qui s'exacerbent dans la région du Centre.	Balajina, Berdosso et Borko	

Cluster Protection, Cluster Santé	Il convient de renforcer la documentation des attaques contre les installations de santé et de mener un plaidoyer conjoint.	National	Note de plaidoyer conjointe sur la protection de la mission médicale a été publié au mois d'octobre.
Système de monitoring de Protection	Il convient de mieux comprendre les obstacles et analyser la possibilité de renforcer la couverture du monitoring de protection dans la région de Kidal en vue d'assurer une meilleure compréhension de la situation de protection	Kidal	Evaluation en cours.
Auteurs de Protection, MINUSMA DDH	Il est important d'impliquer les communautés, surtout les comités locaux de protection, les leaders locaux, les autorités coutumières, les femmes et les jeunes dans le dialogue et la sensibilisation à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix.	National	
Auteurs de Protection, MINUSMA DDH	Il est nécessaire de poursuivre les actions de sensibilisation auprès des groupes radicaux et des milices d'autodéfense sur le respect des textes de droit en matière de conflit et la protection des populations civiles, notamment les femmes et les enfants.	Régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal	
Auteurs de Protection, MINUSMA DDH	Il est important d'investir dans les mécanismes de médiation pour la désescalade de la violence et éviter le cycle des représailles.	Régions de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Ménaka, Kidal	
Gouvernement du Mali, Acteurs de Protection, MINUSMA DDH	Dans une situation où la population fait face à un blocus par des parties au conflit et est empêchée d'accéder aux services de base, la négociation pour établir un corridor humanitaire doit être priorisée par toutes les parties. En absence d'accès humanitaire, l'implication des militaires dans les actions humanitaires (par exemple livraison des vivres) doit impérativement se limiter à des situations de derniers recours et suite à une coordination effective avec les acteurs humanitaires. Par conséquent, le respect des principes de coordination civilo-militaire en vigueur doit être garanti, notamment concernant la distinction entre le mandat humanitaire et les actions militaires.	En général et au particulier applicable au village de Farabougou, commune de Dogofry, cercle de Niono, région de Ségou	

VII - Annexes

Annexe 1 – Carte des incidents de protection (Décembre 2020)

Annexe 2 – Carte des alertes flash (Décembre 2020)

Annexe 3 – Carte de l'indice de risque (Décembre 2020)

Annexe 4 – Liste des incidents (Décembre 2020)

Annexe 5 – Couverture des zones par le monitoring (2020)

Lien du dashboard interactif : <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjojODFjYWYzNjktMmQyMC00ZThmLTk5NDYiZDZhOTI4Y2YxYU4liwidCI6ImU1YzM3OTgxLTY2NjQINDEzNC04YTBjLTU1NDNkMmFmODBiZSIsImMiOiIh9>